

# Profil de Moyens d'Existence Niger

Zone Agro-Sylvo-Pastorale - Département de Ouallam

Avril 2011

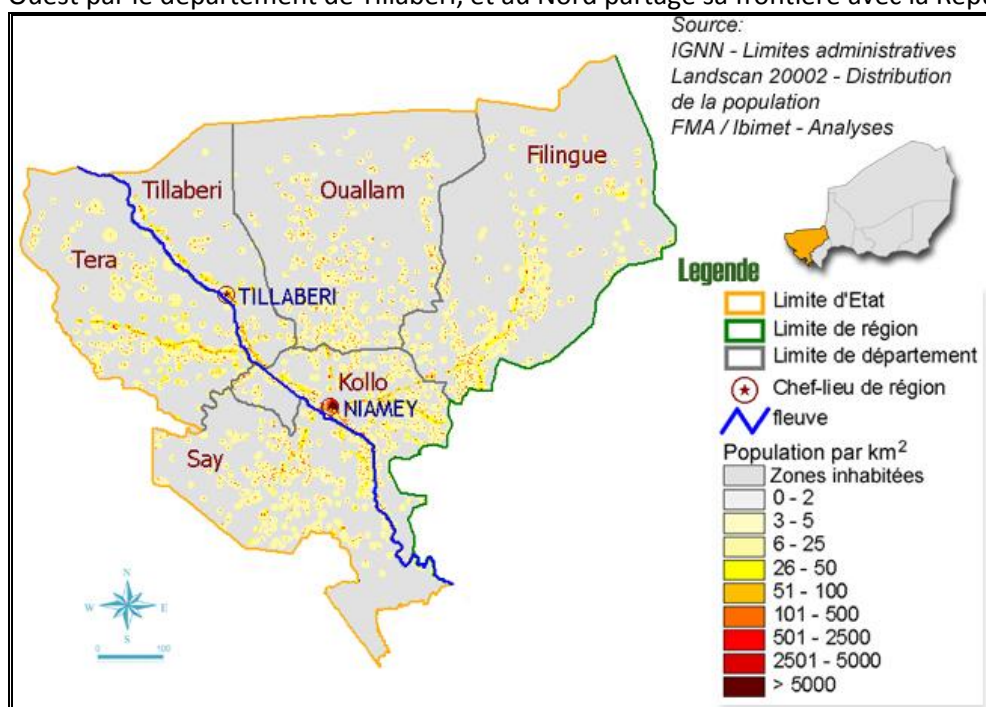
<b>I. Contexte</b>	
<b>II. Calendrier saisonnier</b>	
<b>III. Marché</b>	
<b>IV. Catégorisation socioéconomique</b>	
<b>V. Système de production</b>	
<b>VI. Sources de nourriture</b>	
<b>VII. Sources de Revenu monétaire</b>	
<b>VIII. Sources de dépense</b>	
<b>IX. Risques et chocs</b>	
<b>X. Composition de l'équipe</b>	

## I. Contexte

Le Niger, pays du sahel est marqué par de fortes instabilités sur le plan climatique et par une très haute vulnérabilité du point de vue économique et alimentaire. C'est l'un des pays les plus vastes de l'Afrique de l'ouest avec une superficie de 1 267 000 Km<sup>2</sup>. Seulement 12% de sa superficie est favorable à une agriculture de subsistance qui occupe 85% de sa population et les trois quarts de cette population vit sur cette frange sud propice à l'agriculture.

Le présent profil décrit les moyens d'existence des populations rurales au Sud du département de Ouallam. Situé dans la partie Nord de la région de Tillabéri, le département de Ouallam couvre une superficie de 22.132 km<sup>2</sup> soit 30,3% de la superficie totale de la région. Sa population est estimée à 370.938 habitants en 2010 soit une densité de 17 hbts/km<sup>2</sup>. Elle est composée de Zarma (majoritaires), de Peuhl, de Touareg, de Haoussa et d'arabe.

Le département est limité par trois autres départements de la Région, à l'Est par Filingué, au Sud par Kollo et à l'Ouest par le département de Tillabéri, et au Nord partage sa frontière avec la République du Mali.



Le département de Ouallam est subdivisé en trois cantons (Ouallam, Simiri et Tondikiwindi), organisés en 5 communes (Ouallam, Banibangou, Dingazi, Simiri et Tondikiwindi).

Au total, le département compte 300 villages administratifs dont la majeure partie des fondateurs, s'y seraient installés à la recherche de terres de cultures, de pâturages et de points d'eau il ya environ plus d'un centenaire.

**Le relief du département est assez caractérisé par la diversité de sa situation géographique.**

Les ressources forestières, fauniques et halieutiques connaissent des états de dégradation très avancés et continus par suite des activités humaines et des aléas climatiques.

Les ressources forestières ne renferment que les brousses tigrées, les parcs agro-forestiers et les plantations réalisées sur les périmètres de restauration.

L'effectif et la biodiversité des ressources fauniques ont considérablement été affectés du fait de la destruction de leur habitat, du braconnage et des conditions climatiques défavorables. On y retrouve encore quelques espèces de mammifères (gazelles dorcas, girafes, phacochère, lièvre ...), d'avifaune (outardes, pintades, ...), de reptiles et d'insectes.

La disponibilité des ressources de la faune aquatique est liée à la présence des marres. On y rencontre trois types : des marres permanentes, semi-permanentes et temporaires.

Compte tenu des potentialités de la zone, les principales activités dominantes sont l'agriculture et l'élevage. Toutefois, le petit commerce, l'artisanat et l'exploitation de ressources naturelles végétales (bois, paille, *Andropogon gayanus*) occupent une part importante des populations du département.

Dans cette vaste zone d'agriculture pluviale, identifiée comme zone à risque d'insécurité alimentaire, les principales contraintes majeures « plus prononcée dans certaines parties » sont : les conditions climatiques de plus en plus défavorables (pluies intensives, irrégulières et mal réparties dans l'espace et dans le temps, ainsi que les vents fréquents et violents de sables), l'infertilité des sols, l'insuffisance des zones de la vallée où l'humidité permet les cultures de contre saison.

Les terres cultivées sont généralement des propriétés héritées par tous les ménages. Les principales cultures vivrières de la zone sont le mil et le sorgho. Compte tenu des contraintes de la zone qui ont induit une baisse de la production, les cultures de rentes par le passé (le souchet, le voandzou, l'arachide et le sésame) sont

essentiellement pratiquées présentement pour leur propre consommation.

L'élevage porte principalement sur les petits ruminants (ovins et caprins), les bovins, les arsons et la volaille. Il est à signaler que le département de Ouallam constitue l'une des principales zones d'approvisionnement des marchés à Bétail de la région de Tillabéri, de Niamey et des pays de la sous région (Nigeria, Togo et Bénin). La faible disponibilité des pâturages locaux ne permet pas le maintien sur place de grand cheptel d'élevage. L'embouche bovine et ovine y est assez développée avec les potentialités de la zone. Les épizooties constituent des contraintes majeures ainsi que le manque des points d'eau pour abreuver les animaux.

Toutes conditions difficiles qui rendent la majorité des ménages fortement tributaire de trouver des revenus provenant de l'extérieur de leur zone d'origine. Le département de Ouallam est particulièrement reconnu comme zone de départ pour un grand nombre de personnes qui pratiquent l'exode saisonnier vers les zones plus à l'Est dans les aménagements agricoles et rizicoles de Tillabéri et de Téra et vers le Sud à Niamey dans la capitale. De plus, elles pratiquent la migration vers l'extérieur du pays (Nigeria, Togo, Benin et en Côte d'Ivoire).

A l'instar des zones du sahel, plusieurs événements importants ont jalonné la vie du département durant ces vingt dernières années dont la grande famine de 1966-1967 (Bandabari), la famine de 1973-1974 (Garodjiré), la famine de 1984 (Koussikira), l'invasion acridienne de 2005, la crise pastorale de 2009, les inondations de 2010. Sur le plan agricole ; il est important de noter l'introduction du maraîchage et des nouvelles techniques culturales avec le programme national de vulgarisation agricole depuis 2005. Le domaine de l'élevage a aussi été marqué par l'introduction de l'élevage intensif et le développement des techniques d'embouche dans la zone. En 2009 en réponses à la crise, l'Etat nigérien et les partenaires au développement (PAM, Banque Mondiale, Union Européenne, ONG internationales et nationales...) ont mis en œuvre de vastes programmes de filets sociaux dans la zone. Ces programmes sont liés aux techniques de récupération des terres à travers le système conditionnel de filets sociaux (argent contre travail, vivres contre travail), mais aussi des transferts d'argent inconditionnels et des aides alimentaires aux ménages les plus vulnérables.

Comme indiqué plus haut, le sud département de Ouallam est une zone homogènes en terme de moyens d'existence pour les populations. Les activités pratiquées pour accéder à la nourriture et aux revenus sont fortement similaires au Sud du département. C'est pourquoi la collecte des données de ce profil a concerné la Commune de Simiri, dans laquelle huit villages représentatifs de la zone de moyens d'existence ont été choisi. Avec nos informateurs clés, l'année agricole d'Oct.2008 à Sept.2009 a été identifiée comme la plus typique de ces cinq dernières années pour l'administration des questionnaires.

## **II. Calendrier saisonnier**

Le calendrier saisonnier ci-dessous indique les différentes activités agricoles, d'élevage et autres réalisées par les populations de la zone pendant l'année de référence d'Octobre 2008 à Septembre 2009. Il nous renseigne sur les grandes activités réalisées par ces populations pour satisfaire leurs besoins alimentaires, de revenus, de dépenses en fonction des différentes saisons de l'année.

La période des pluies va de Juin à Septembre. Les activités agricoles essentiellement de type pluviale sont concentrées sur cette période (les cultures de contre saison étant presque inexistantes). La période de mai à août est la plus difficile pour les ménages de cette zone. Ces derniers sont occupés aux travaux champêtres, les stocks de la récolte précédente sont épuisés, les prix des vivres sur les marchés sont les plus élevés et pour les ménages pauvres et les très pauvres les moyens financiers sont très limités. Ce moment coïncide aussi avec le pic du paludisme, accroissant ainsi les dépenses des ménages.

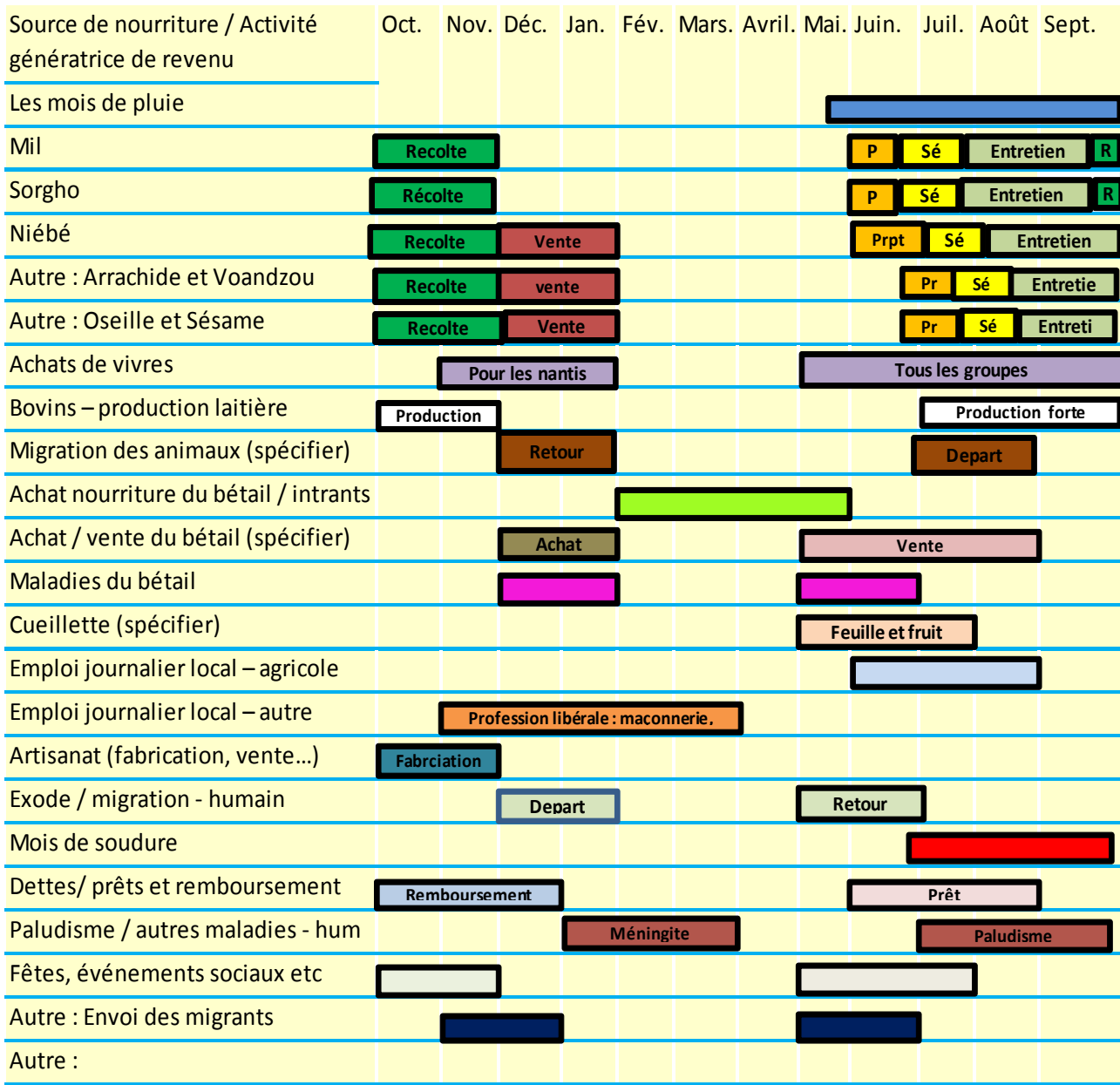
Les activités agricoles sont étalées en quatre phases essentielles : la préparation des champs, les semis, l'entretien et la récolte. Pour faire face à leurs besoins alimentaires et/ou de revenu, les ménages très pauvres et pauvres sont employés dans les exploitations des ménages les plus nantis pendant la phase de préparation des champs et lors des semis. Ce qui réduit considérablement pour cette catégorie de ménage le temps consacré à leur propre exploitation.

Du fait des aléas climatiques essentiellement la fréquence des vents de sables, les phases de semis et d'entretien sont plus longues dans la zone. Les populations pratiquent régulièrement des campagnes agricoles avec deux à trois semis successifs. L'entretien est aussi étalé due à la présence des déprédateurs et des parasites des plantes. La phase de récolte correspond à celle de la rentrée des classes, la période des cérémonies sociales, culturelles et religieuses, de départ des bras valides pour l'exode saisonnier.

Les achats de vivres se font généralement en deux étapes : de mai à août pour l'ensemble des ménages de la zone et à la récolte de Novembre à Janvier pour les ménages nantis et moyens (où les prix sont les plus bas).

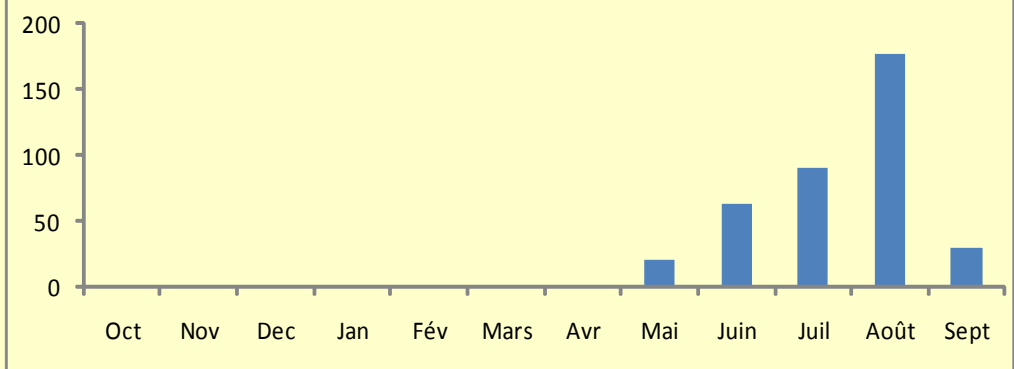
La production laitière concerne essentiellement les bovins. Le pic de la production est atteint pendant l'hivernage et mais elle continue en saison froide. La période de l'hivernage constitue la période de départ du grand cheptel des bovins et des ovins de la zone vers l'ouest. Leur retour coïncide avec l'après récoltes. Un nombre réduit de bovins et de petits ruminants sont gardés sur place pour satisfaire les besoins du ménage en lait et en revenu. Les ménages plus nantis profitent des prix bas sur les marchés pour acquérir quelques têtes d'ovins et de bovins à engraisser et à revendre après les récoltes.

En dehors de la période agricole, les ménages se concentrent sur d'autres activités comme l'exploitation des ressources naturelles (vente de paille, de bois, fabrication et vente de séco, vente de produits de la cueillette). Ces activités constituent des opportunités pour générer des ressources monétaires surtout pour les ménages des groupes de pauvres. Quelques bras valides quittent le village à la recherche de travail saisonnier vers les zones rizicoles, aurifères et la capitale Niamey, et ne reviennent qu'au moment de la préparation des champs pour la prochaine campagne agricole.



Pluviométrie (mm)

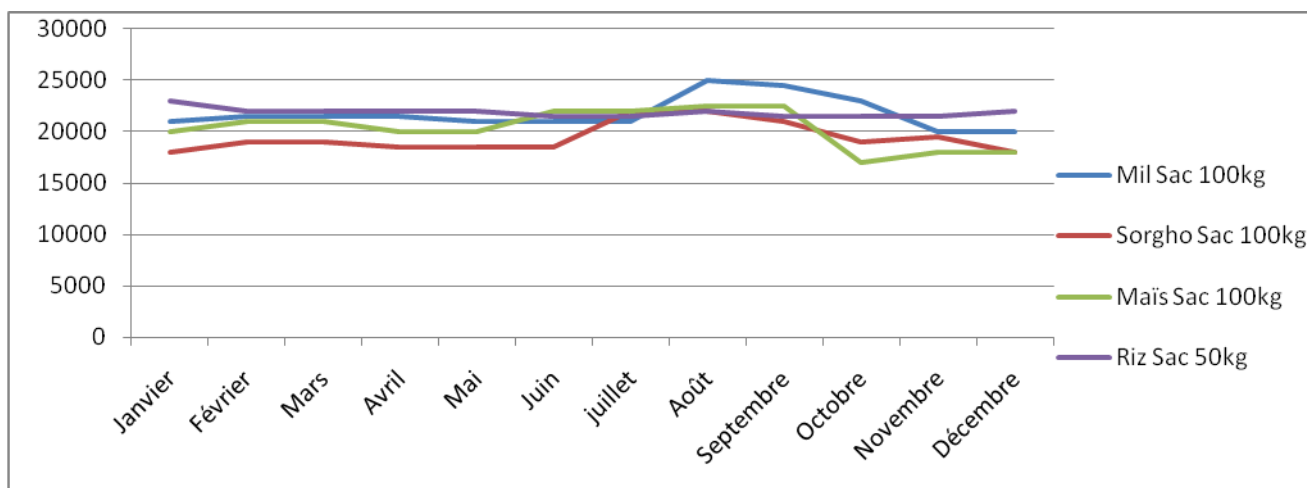
Ouallam 2008-2009



### III. Marchés

Les échanges commerciaux s'effectuent au niveau des différents marchés hebdomadaires de la zone dont les plus importants sont Ouallam, Mangayzé, Banné, Goubeye et Simiri. Les produits agricoles et ceux de l'élevage sont principalement échangés sur ces différents marchés. Avec sa proximité, les marchés de Niamey constituent des sources d'approvisionnement et/ou d'écoulement de ces marchés du département. Spécifiquement, le marché de Mangayzé a un rayonnement de marché international de bétails.

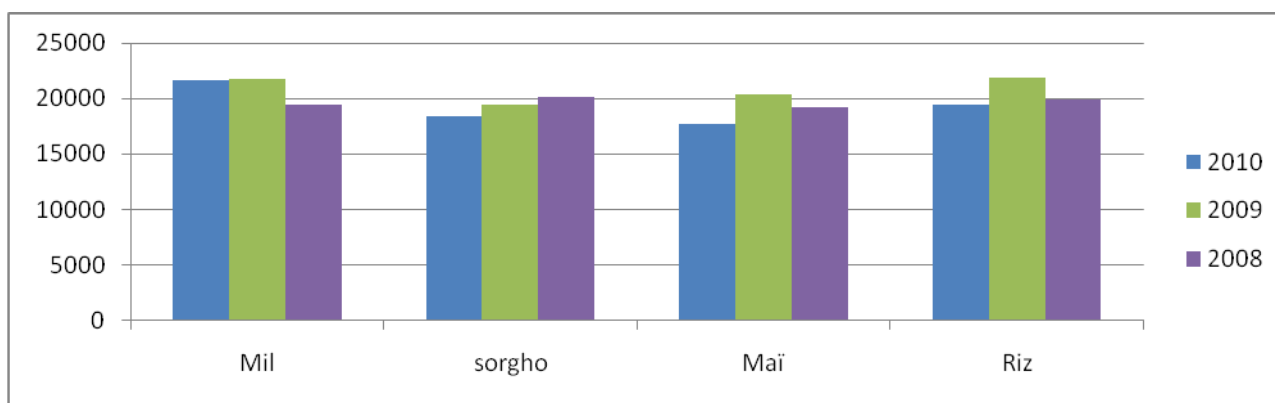
La période de Novembre à février la période des récoltes agricoles, est marquée par les prix bas des principales céréales et denrées pour les populations (baisse de la demande et hausse de l'offre). Tandis que de Mai à Septembre, le phénomène contraire est observé, les demandes sont les plus importantes et les offres les plus basses (les prix sont les plus hauts).



**Graphique 2 : Evolution des prix des céréales de janvier à décembre 2009**

Au cours de cette année le pic des prix a commencé en juin pour le sorgho et le maïs jusqu'en Août. La même tendance est observée pour le mil et le maïs (de juillet à Septembre). Par la suite, tous les produits connaissent une baisse de prix vers la fin de l'année. Ce qui démontre que la période juin à Septembre constitue une période difficile pour les ménages pauvres, car elle coïncide avec l'épuisement des stocks de la récolte de l'année précédente, les pics des prix des denrées sur les marchés et leur revenu très limité.

Comme l'indique le graphique 4 ci-dessous, les prix des céréales sur les marchés ont connu des fluctuations sur les trois dernières années de 2008 à 2010.



**Graphique 4 : évolution des prix des céréales de 2008 à 2010**

Sur le marché du bétail ; le département est l'une des potentielles zones d'approvisionnement des marchés de

Niamey et de la sous région.

**Tableau N°01: Estimation des prix sur le marché du bétail**

Age	Ovins	Caprins	Bovins	Asins
De moins d'un an	25000	10000-15000	80 000-100 000	Vente rare
De 1 à 2 ans	25000-35000	15000-20000	100000-150 000	25 000
De 2 à 3 ans	35000-55000	22000-25000	150 000-200 000	25 000 à 30 000
De 3 et plus	55000 et plus	25000 et Plus	200 000 et plus	50 000-60 000

Le prix du bétail est fonction de l'espèce, de l'âge et du poids de l'animal (Zone d'embouche par excellence)

La période d'octobre à janvier les prix sur les marchés sont les plus hauts, puisque le pâturage est disponible, les animaux en transhumance sont de retour et de même que cette est celle des fêtes. De Mars à Septembre les prix sont bas puisque c'est le départ des animaux transhumants, les paysans obligés de vendre quelques têtes pour faire face aux travaux agricoles, le pâturage se fait rare. Mangayzé joue le rôle de carrefour transsaharien du bétail.

Les principaux acteurs de la filière du marché du bétail sont les Peulh, les Touareg, les Zarma et bien d'autres commerçants spécialisés dans les transactions animales venus des pays voisins Nigeria, Mali, Benin et Burkina Faso. La volaille est aussi l'un des principaux produits échangés sur ces marchés. Les commerçants en provenance de Niamey font le tour des foires pour s'approvisionner à des prix relativement bas de 1000 à 1250 FCFA.

#### IV. Caractérisation socioéconomique des ménages

Le tableau ci-dessous présente la catégorisation socioéconomique des ménages de la zone selon des critères locaux. Cette catégorisation décrit les différences entre les ménages en fonction notamment des biens productifs possédés, de la composition du ménage, des éléments déterminants leurs capacités à exploiter les options d'accès à la nourriture, au revenu.

Ménage	Proportion	Taille du ménage	Terres cultivées ( ha)	Bétail					Charrettes
				Bovins	Ovins	Caprins	Anes	Volaille	
<b>Très Pauvre</b>	28%	8 (5-9)	3 (2-4)	0	0	1	0	6	0
<b>Pauvre</b>	33%	11 (8-15)	5 (3-7)	0	1	3	1	10	0
<b>Moyen</b>	24%	15 (10-19)	9 (8-10)	4	7	10	2	17	1
<b>Nantis</b>	15%	20 (12-25)	13 (13-15)	13	14	16	3	20	1

**Tableau N°02 : Critères de catégorisation**

Dans cette zone peuplée essentiellement de zarma, la vie en société est fortement centrée autour du patriarche. Toutefois, les populations locales ont une bonne compréhension du concept de ménage qui signifie en langue locale, « koussou », ou « marmite ». Par ailleurs, les populations ont confirmé l'existence des quatre groupes socioéconomiques appelés couramment : Talka (Très Pauvres), Alfoukharo (Pauvres), Damanté (Moyens) et Arzakanté (Nantis). L'éducation, du moins primaire, est accessible à tous les ménages de la zone. L'étude révèle également que les filles sont plus scolarisées que les garçons. La polygamie, dans cette zone essentiellement musulmane, est également pratiquée notamment chez les moyens et les nantis. Les terres cultivées sont assez vastes et pour la plupart issues de l'héritage. Par ailleurs, les pratiques agricoles de la zone n'intègrent pas l'utilisation de boeufs de labour. Les ménages possèdent généralement un équipement agricole minimal et n'utilisent typiquement pas d'intrants, constituant ainsi une réelle contrainte à l'augmentation de la productivité.

Dans cette zone agro-sylvo-pastorale, la taille du ménage, la superficie cultivée, le type et l'effectif du bétail possédés et la possession de charrettes sont des critères clés de différenciation.

Les ménages très pauvres et pauvres représentent près de 61% des ménages reflétant ainsi le niveau de pauvreté de la zone. Au demeurant, ce taux est proche du taux de pauvreté en milieu rural au Niger qui

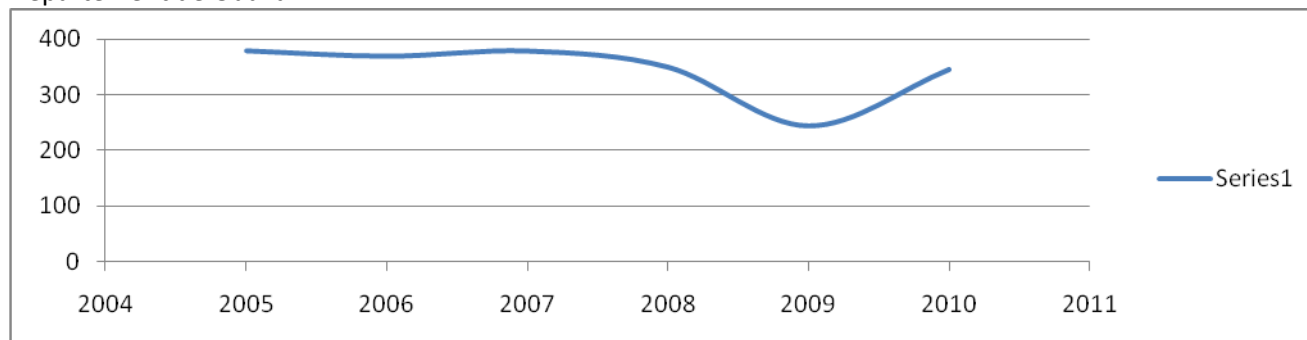
s'établit à 66% (Rapport sur l'état de la pauvreté, Niger 2008, INS). Les ménages très pauvres et pauvres ne possèdent que de petits ruminants en nombre très réduit et de quelques volailles dont la vente leur procure des revenus. En revanche, ils ne tirent pratiquement aucun profit des produits du bétail (lait, viande). Leurs capacités de production agricole sont très limitées car n'exploitant pas de grandes superficies et ne possédant pas d'équipements agricoles. De plus, ils sont employés dans les travaux agricoles par les ménages nantis-et moyens. Ce travail agricole leur procure des revenus substantiels. Toutefois, ceci réduit considérablement le temps consacré à leurs propres exploitations contribuant ainsi à des productions agricoles faibles couvrant à peine cinq mois de consommation. L'exploitation des ressources naturelles (vente de paille et de bois de chauffe notamment) constitue pour ces catégories de ménage une source réelle de revenu. Toutefois, la non possession d'équipements adéquats (charrettes et ânes) limite leur capacité à exploiter davantage cette importante source de revenu. L'exode saisonnier leur procure argent et nourriture ; cependant la taille réduite de leurs ménages se révèle comme un handicap sérieux pour augmenter le nombre de migrants particulièrement en mauvaise année.

Les ménages nantis et moyens possèdent l'essentiel du bétail et cultivent des superficies beaucoup plus grandes. Leurs sources de revenus sont assez diversifiées et plus durables. Les revenus tirés de la vente du bétail et de la pratique de l'embouche représentent plus de la moitié de leurs revenus. La consommation des produits du bétail (lait frais, viande de volaille, œufs) est une source significative de nourriture. Ils pratiquent également le petit commerce et la vente de la paille. En revanche, la vente du bois n'est pas typique chez les ménages nantis. Les crédits obtenus auprès des structures de micro-finance de la zone leur permettent de pratiquer l'embouche et le commerce. Il ressort du rapport sur l'état de la pauvreté, Niger 2008, que la pauvreté augmente avec la taille des ménages ; ce taux étant de 78,9% pour les ménages de dix personnes ou plus. Toutefois, le milieu rural ayant ses spécificités- nécessité de disposer d'une main d'œuvre assez suffisante pour cultiver de vastes superficies et mener plusieurs activités génératrices de revenus-cette présente étude révèle que la pauvreté décroît avec la taille du ménage.

## V. Systèmes de Production

A l'image de toute la région de Tilabéri, le département de Ouallam a un climat de type tropical sec avec trois saisons essentielles : une saison sèche et froide d'octobre à février ; une saison sèche et chaude de mars à Mai, caractérisée par l'harmattan, les vents chauds et secs, les maxima de température atteignant 42°C ; et une saison humide "hivernage" de juin à septembre caractérisée par la mousson et le vent humide. Suivant ces saisons, le Centre et le Sud du département se caractérise par la zone agroécologique sahélienne qui reçoit entre 350 et 600 mm de pluie. De plus, la diversité de sa situation géophysique répartie entre 41% de glacis; 26% de dunes; 15% de plateaux; 14% de versants; 4% de bas fonds et de 1% pour les autres formations caractérise bien sa vocation agro-sylvio-pastorale.

Le Graphique ci-dessous montre la moyenne de la pluviométrie moyenne pour les six dernières années du Département de Ouallam.



**Graphique 06 : Pluviométrie moyenne annuelle de 2004 à 2011**

L'analyse de ce graphique montre que la pluviométrie moyenne pour les six dernières années est inférieure à 400mm ; ce qui montre que la zone ne reçoit pas une pluviométrie suffisante permettant certaines spéculations. En plus de cette insuffisance, il faut signaler la récurrence de la mauvaise pluviométrie (mauvaise répartition, arrêt précoce, retard des pluies et l'irrégularité).

Les principales spéculations pratiquées dans la zone sont essentiellement les cultures vivrières et quelques cultures de rente. Autour de quelques marres permanentes, des activités de maraichage et d'arboriculture sont pratiquées.



Les principales cultures vivrières sont le mil et le sorgho, qui sont pratiquées en association avec le niébé sur de grandes superficies (de 2 à 12 ha selon les groupes socio-économiques).

Le tableau ci-dessous présente le niveau de déficit pour ces deux spéculations. Le tableau montre l'évolution de la production (mil et sorgho en tonnes) et une estimation des besoins (des populations) pour les cinq dernières années.

Années	Productions en tonnes	Besoins en tonnes	Balance en tonnes
2006	90024	76022	<b>14002</b>
2007	76844	81433	<b>-4589</b>
2008	76844	84120	<b>-7276</b>
2009	38278	74942	<b>-36664</b>
2010	100667	80796	<b>19871</b>

L'analyse du tableau fait ressortir un déficit de production pour les quatre dernières années.

Les cultures de rente sont principalement le niébé, le voandzou, l'arachide, le gombo, le sésame et l'oseille. Toutes ces cultures sont pratiquées en pure (sauf le niébé qui en association avec le mil). Les femmes sont les principales actrices de ces cultures sur de petits lopins de terre (de 0,25 à 1 ha respectivement chez les groupes des TP et des Nantis) issus des parcelles du ménage.

Selon la Direction Départementale de l'Agriculture de Ouallam, les contraintes principales à la pratique de cette activité sont la mauvaise pluviométrie, l'attaque des parasites des cultures, les attaques des criquets pèlerins et des oiseaux granivores, le lessivage des sols, les vents de sables, le manque et/ou l'insuffisance des intrants agricoles et des matériels agricoles, la pauvreté des populations.

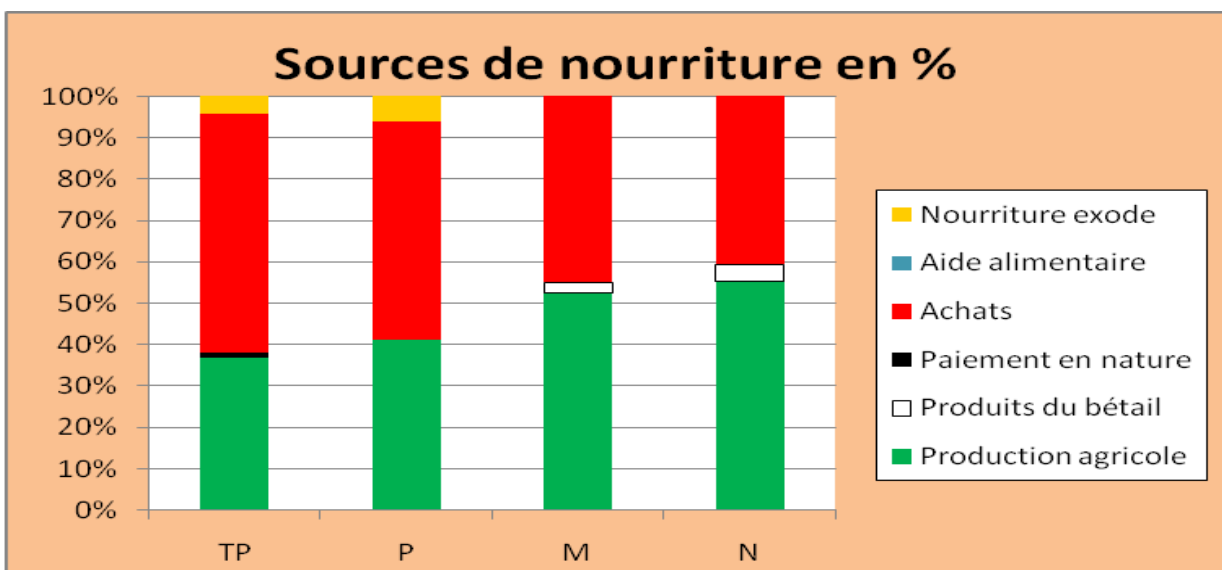
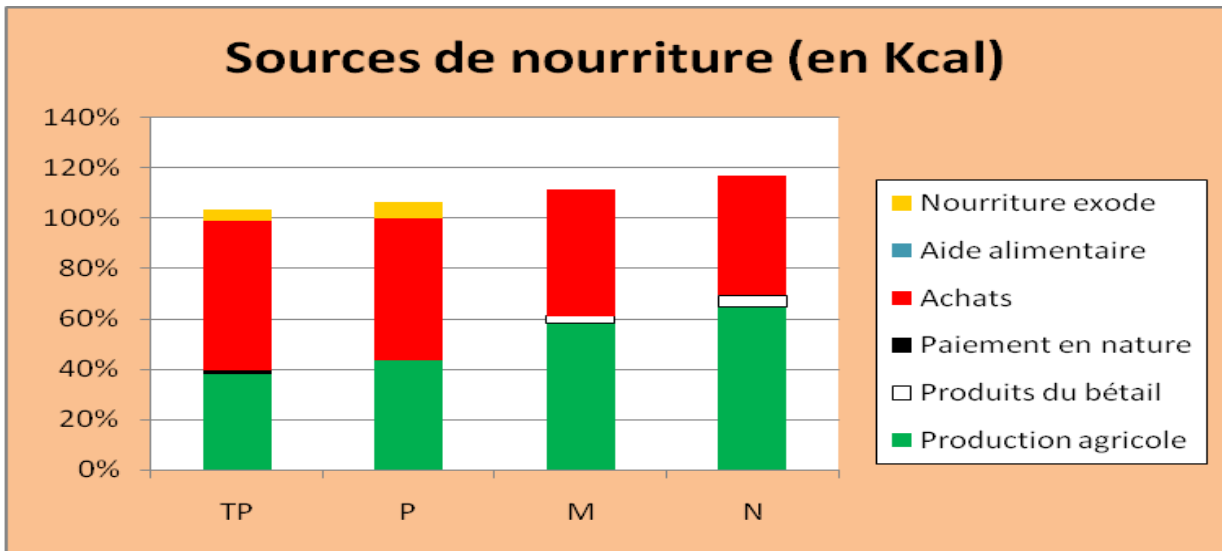
## VI. Sources de nourriture

L'analyse économique des ménages comptabilise en termes calorifiques, la contribution énergétique de l'alimentation consommée par les ménages pendant l'année de référence.

Les graphiques ci-dessous indiquent pour chaque groupe socio-économique d'Octobre 2008 et Septembre 2009, les taux de couverture de leurs besoins énergétiques et les différentes sources de nourriture utilisées. De l'analyse de ces graphiques, nous retenons que les différents groupes socio-économiques ne parviennent pas couvrir la totalité de leurs besoins minimums (100%) à partir de leur propre production agricole. Ainsi pour combler ces besoins, ils font recours aux achats. Les productions agricoles et les achats constituant par ces faits les deux principales sources de nourriture pour toutes les catégories socioéconomiques.

Toutefois ces sources n'ont pas les mêmes valeurs contributives pour tous les groupes. En effet, on constate que plus le ménage est riche et plus le taux de couverture de ses besoins par sa propre production agricole est important (de 38% pour les ménages TP à 65% pour les nantis). Soit de 4 à 8 mois de consommation. La tendance contraire est constatée pour les achats, faits pour combler ces besoins énergétiques des ménages (de 57% pour les TP à 47% pour les ménages nantis).

En faisant le lien entre cette situation et l'importance des superficies exploitées, nous pouvons conclure sur la faiblesse de la productivité des principales cultures vivrières dans le département due à plusieurs facteurs présentés ci-dessus (Système de production).



**Graphique 07 et 08 : Source de nourriture (en Kcal et %) par groupe Socio-économique d'Oct.2008 à Sept2009**

Par ailleurs, il ressort de l'analyse des graphiques que les ménages du groupe des pauvres bénéficient pour 4% à 6% de la nourriture apportée de l'exode. Pour ces catégories, une à deux personnes (bras valides) par ménage quittent le village après les récoltes pour l'exode vers les zones rizicoles ou la capitale (Niamey) et en reviennent avec soit des moyens financiers ou/et de la nourriture. Ce sont ces apports qui permettent à ces ménages de parvenir à combler la totalité de leur besoins de base. La zone étudiée n'a pas bénéficié d'aide alimentaire pendant cette année de référence de l'Etat et des autres partenaires au développement. Il importe aussi de signaler qu'un tissu social renforcé existe entre les populations à travers l'entraide, les dons occasionnels de nourriture et de semence agricole.

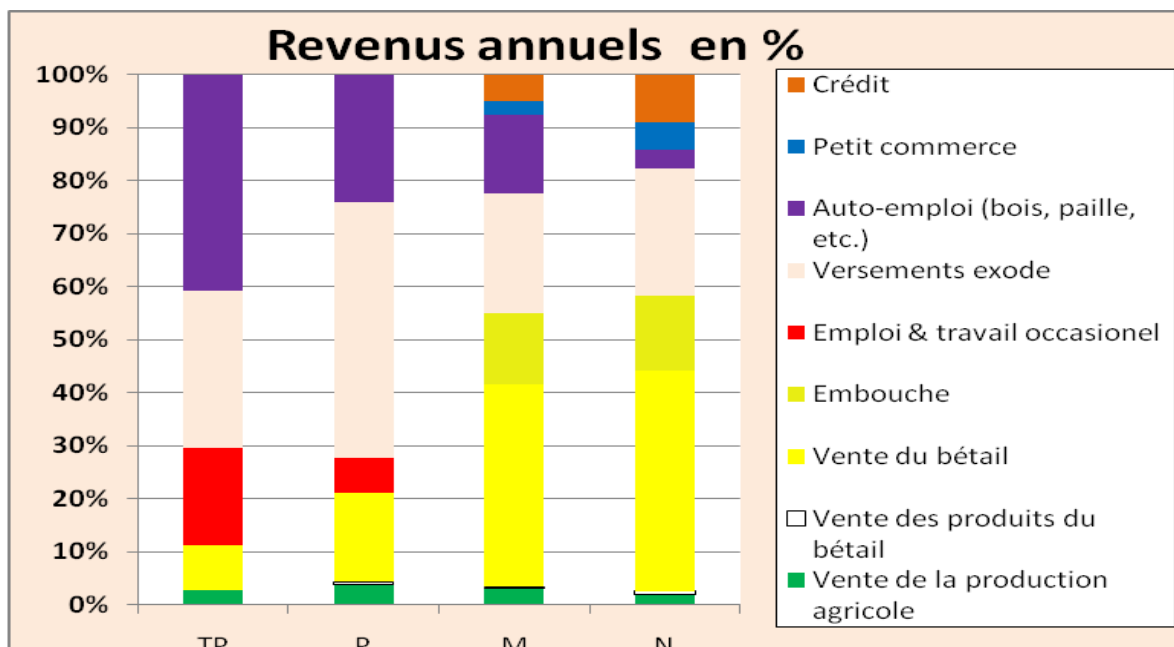
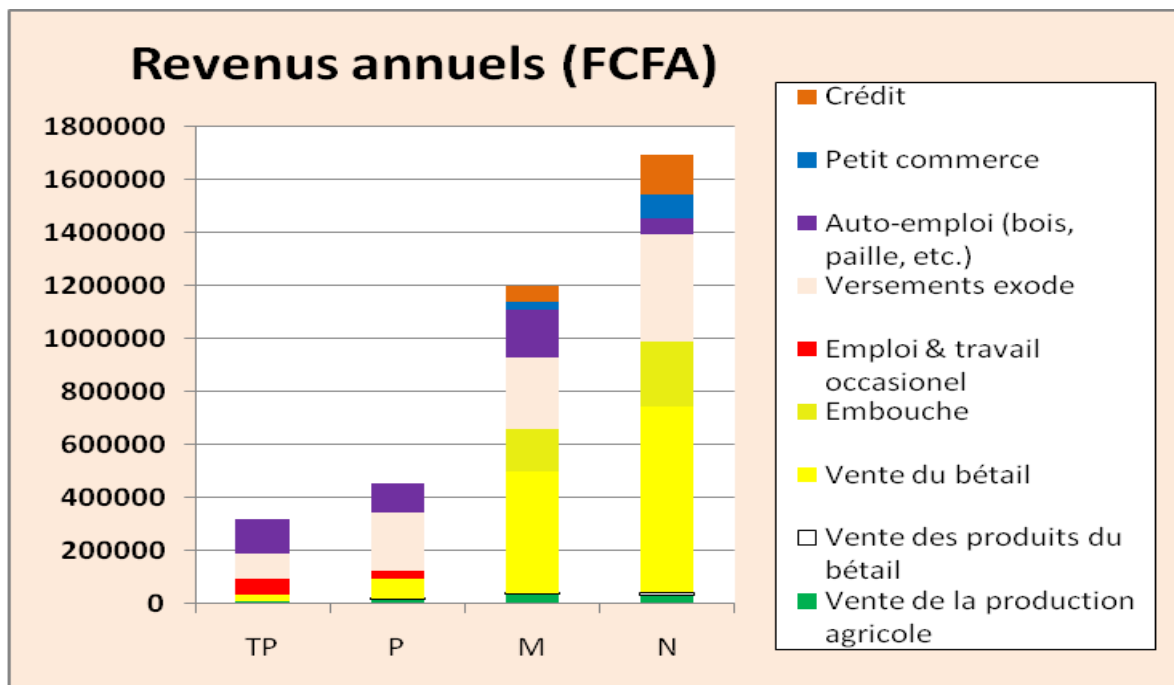
La contribution des produits animaux (lait, viande, volailles, œufs) à la couverture des besoins énergétiques annuels des ménages est nulle chez les ménages du groupe des pauvres (0%). Cependant, elle est importante pour les ménages nantis (5%) et moyens (3%). Le lait, produit animal le plus consommé, l'est davantage pendant l'hivernage pour les ménages les plus aisés mais aussi pour les ménages pauvres à travers les dons reçus. Ces sources de protéines sont de même très peu achetées dans ces communautés même chez les nantis (dont les achats de viande ont été de 30 kg soit 1,5kg par personne et par an. La disponibilité du poisson sur les marchés, le rend inexistant dans la diète de ces communautés.

Cette faible consommation est le signe d'une alimentation pauvre en protéines pour les 2/3 des ménages de la zone (les ménages TP et P 61% de la population).

Pendant l'hivernage certains ménages des groupes des pauvres pratiquent la cueillette (feuilles et fruits sauvages) dont les produits sont beaucoup

## VII. Sources de Revenus :

L'analyse porte sur l'ensemble des activités menées par les populations pour réaliser des revenus et prendre en charge leurs différents besoins de dépenses.



De l'analyse des graphiques 9 et 10, on retient que les niveaux de revenus varient selon le groupe socio-économique. Selon les ratios de ces données, les nantis gagnent 5 fois plus que les très pauvres, 3.5 fois que les pauvres. De même, les sources de revenus varient entre le groupe des pauvres et des riches.

Pour le groupe des riches, plus de la moitié de leurs revenus provient de la vente du bétail dont 25%-30% spécifiquement de l'embouche; signe du potentiel de la zone pour la réalisation de ces activités (présence des principaux marchés de la capitale et de la sous région).

Les transferts monétaires constituent la seconde principale source de revenus pour ce groupe, suivis des

crédits auprès des institutions de micro-finance. L'accès à ces crédits est conditionné à un service bancaire qui atteint en moyenne 12.5% par an, difficile pour ces ménages moyens et nantis, mais inaccessible pour les groupes des pauvres. Notons par ailleurs que l'auto-emploi est assez significatif notamment chez les moyens comme une source de revenu.

En outre, les femmes des ménages de ces catégories pratiquent le plus souvent le petit commerce (vente de condiments, de produits d'artisanat et autres) associé à l'embouche des petits ruminants et l'aviculture traditionnelle.

Pour le groupe des pauvres qui constituent plus des deux tiers de la population de la zone, les principales activités menées et qui génèrent des revenus sont l'auto emploi (vente de paille, bois de chauffe, seccos, etc.), l'emploi agricole (en général pendant la phase de la préparation des sols) et l'exode saisonnier vers les zones rizicoles et la capitale. Ces trois activités procurent à ces ménages plus de 80% de leur revenu, le reste provenant en majeure partie de la vente d'un à deux ruminants, de la vente de la volaille et d'une partie de leur production agricole.

Comme constaté, pour les groupes des pauvres les sources de revenu sont très précaires en comparaison à celles des groupes des riches. En effet, le système organisé autour de la vente de la paille et du bois permet aux ménages du groupe des pauvres (ne disposant pas de charrette) de récolter les produits et de les vendre sur place aux ménages des moyens. Ceux-ci périodiquement (une fois par semaine et pendant la période sèche) les écoulent sur le marché de Niamey.

De même la migration et l'exode sont des activités pratiquées par l'ensemble des ménages de la zone. Mais le nombre des acteurs, la durée, la destination, ainsi que les montants transférés et leur périodicité sont des critères essentiels de différenciation et de capacités des ménages des groupes des pauvres et des riches autour de cette activités.

En général, on s'attend à ce que les ménages ayant des activités diversifiées soient moins vulnérables, puisque si une des sources de revenus subit un choc, les autres sources peuvent compenser. Ceci n'est pas toujours le cas, quand on sait qu'une multiplication des activités peut être le reflet de l'insuffisance de l'apport de chacune pris isolément et de l'ensemble.

Toutefois, il est constaté dans la zone de l'étude que les ménages les plus pauvres et plus aisés ont respectivement 157fcfa et 230fcfa par personne et par jour ce qui démontre qu'ils sont nettement en dessous du seuil de l'indice de pauvreté humain (moins 1.25 dollars par personne et par jour selon la banque mondiale).

## **VIII. Sources de Dépenses :**

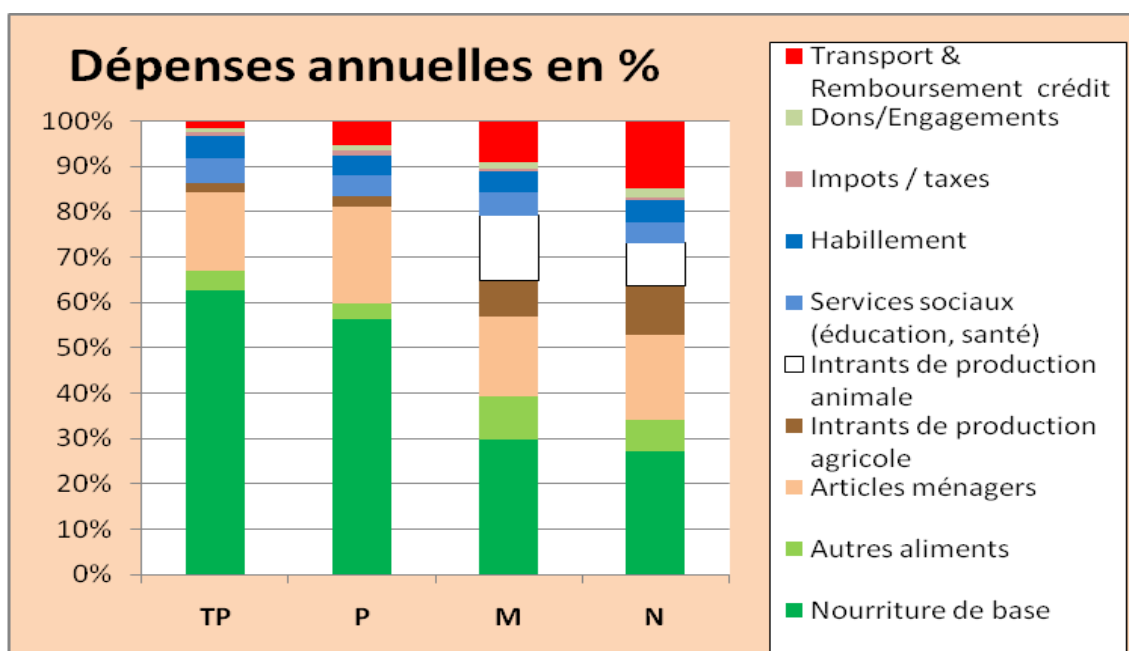
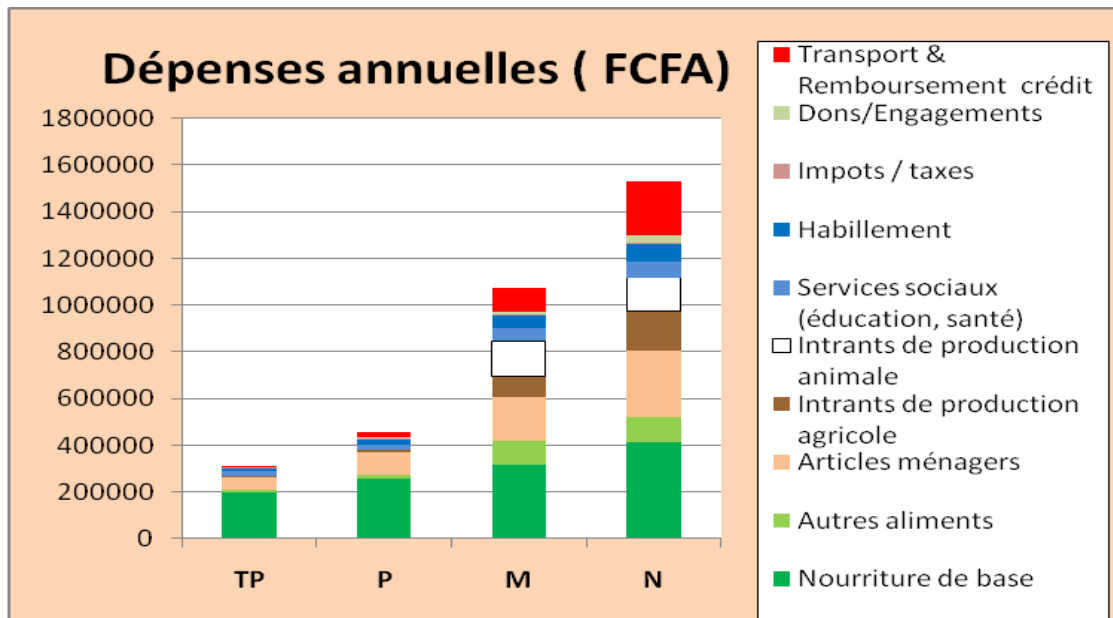
Les graphiques 11 et 12 ci-dessous indiquent que tous les groupes sont dépendants des marchés. Chaque groupe socio-économique réalise principalement des dépenses d'achats de nourriture de base. L'importance de ces achats augmentent en valeur absolue du groupe des très pauvres à celui des nantis. Toutefois en termes de proportion, les dépenses alimentaires des ménages très pauvres et pauvres sont respectivement de 62% et 58%, ce qui réduit leur marge de manœuvre à effectuer d'autres types de dépenses. Mais aussi, cela dénote de leur vulnérabilité aux chocs sur les marchés (fluctuation des prix des denrées de base, dysfonctionnement de l'approvisionnement...).

Les principaux produits acquis par les groupes sur les marchés sont principalement les céréales, et dans une moindre mesure les autres aliments notamment la viande, le sucre et le lait pour les ménages du groupe des riches. Quant aux autres achats, ils concernent les articles ménagers (condiments, cola, tabac, ustensiles, produits de maquillage). Bien que différents en terme de volume d'une catégorie socioéconomique à l'autre, on constate que l'ensemble des groupes y affectent une partie de leur dépenses (de 12 à 20% au niveau de tous les groupes cibles).

L'investissement productif est constitué des achats des intrants de productions (agriculture et élevage). Ils sont concentrés dans les ménages nantis et moyens et concernent de petits matériels agricoles (dabas, houe, binettes...) mais aussi des compléments alimentaires pour le bétail et de nouvelles acquisitions de petit ruminants et bovins à emboucher ou pour accroître son cheptel.

Néanmoins, vu le potentiel de la zone pour la pratique de l’embouche, il est à noter que ces dépenses d’investissement pour l’embouche sont faibles (de 2% pour le groupe des pauvres à moins 15% pour le groupe des riches).

Pour les dépenses pour l’éducation et la santé, leur valeur est la même en terme de proportion (environ 5%) pour chacune des catégories. Cette similitude s’explique par le fait qu’il n’y ait pas de dépenses particulières par catégorie.



## IX. Risques et chocs, Stratégies d'adaptation

Le département de Ouallam est réputé pour la récurrence des risques majeurs affectant le système de production agricole et d'élevage. Le tableau ci-dessous résume ces risques :

Le système de production	Risques majeures rencontrées au cours de ces cinq dernières années
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mauvaise pluviométrie (retard, arrêt précoce, irrégularité, mauvaise répartition des pluies)</li> <li>• La sécheresse</li> <li>• Les ennemies des cultures</li> <li>• Les vents forts et violents accompagnés de sables</li> <li>• La qualité des semences</li> </ul>
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les épizooties</li> <li>• L'insuffisance de fourrage</li> <li>• Les vols des animaux</li> <li>• La hausse des prix des compléments alimentaires pour le bétail</li> <li>• Les phénomènes de marché (affectant l'activité d'embouche)</li> </ul>

En effet, il est très fréquent pour les paysans et les éleveurs de Ouallam de faire face aux successions des différents aléas climatiques cité ci-dessus dans le tableau.

Pour mieux appréhender ces risques, il a été indispensable d'analyser les différents événements marquants connus dans la zone. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la performance saisonnière et les événements marquants survenus au cours des cinq dernières années.

Années	Evénements	Réponses
2009-2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêt précoce des pluies,</li> <li>• Insuffisance fourrager occasionnant une crise pastorale</li> <li>• Attaque des chenilles</li> <li>• Vent de sable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bradage du bétail</li> <li>• Transhumance vers des zones avec disponibilité fourragère</li> <li>• Migration et Exode</li> <li>• Diminution de la quantité et de la qualité de l'alimentation</li> <li>• Consommation des Produits de la cueillette</li> <li>• Aide de l'Etat et des partenaires au développement (Aides alimentaires, Cash transferts, cash for work, Food for work...)</li> </ul>
2008-2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'événements significatifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production moyenne</li> </ul>
2007-2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attaque des chenilles</li> <li>• Vent de sable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de plusieurs semis</li> <li>• Exode et migration</li> </ul>
2006-2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de pluies</li> <li>• Forte attaque des chenilles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production moyenne</li> </ul>
2005-2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Irrégularité des pluies</li> <li>• Insuffisance fourragère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible production</li> <li>• Vente du bétail</li> </ul>
2004-2005	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance de pluies</li> <li>• Invasion des criquets pèlerins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vente du bétail</li> <li>• Migration et Exode</li> <li>• Diminution de la quantité et de la qualité de l'alimentation</li> <li>• Consommation des Produits de la cueillette</li> <li>• Aide de l'Etat et des partenaires au développement</li> </ul>

Ce tableau précise la fréquence des événements majeurs constatés dans la zone. Seul, le degré de sévérité de ces événements est la principale différence entre les années. De plus, la campagne 2008-2009 selon nos informations clés est la plus acceptable (année typique).

Lorsque l'analyse remonte sur ces 20 dernières années, on comprend mieux la vulnérabilité des populations du département de Ouallam. En effet, le département a été affecté par l'ensemble des principaux événements du sahel africain (1967, 1973, 1984, 2005, 2009 et autres). Ces événements ont à la fois impacté les systèmes de production agricole et d'élevage, ce qui leurs a valu des dénominations en langue locale par ces populations. Ils ont induits pour ces populations une généralisation de l'ampleur de la pauvreté, des pertes du pouvoir d'achat, des pertes des animaux et des capacités de production. La récurrence de ces chocs oblige ces populations à des actions continues pour la reconstitution des biens et animaux perdus.

Lorsque les ménages sont exposés à l'un de ces chocs, ils réagissent selon les ressources dont ils disposent, mais aussi selon la nature du problème et sa périodicité.

Pour le groupe des pauvres, la stratégie d'adaptation se focalise sur la suppression des dépenses non alimentaires mais aussi la réduction des dépenses alimentaires. Ce qui occasionne une diminution du nombre et la qualité des repas quotidien, les désengagements pour les services sociaux de base (frais de scolarisation et sanitaires, les charges pour cérémonies et autres). Toutefois, la consommation des produits de la cueillette devient pour ces ménages des recours essentiel afin de satisfaire leurs besoins en sauce. De plus pour renforcer leur capacité de revenu, ces ménages s'adonnent plus à l'exode, l'emploi agricole et la vente de paille, de bois et de séco.

La disponibilité de bétail chez les ménages moyens et nantis, leur offre des opportunités pour faire face aux différents chocs. En cas de choc, ces ménages procèdent aussi à la diminution de leurs dépenses non alimentaires et suivant la gravité du choc, réduisent leur ration alimentaire (diminution de la consommation de viande, de lait, du sucre, de l'huile et de la quantité de céréales). Pour réaliser des revenus et faire face à ces nouvelles situations, ils vendent plus les animaux et les produits du bétail, diminuent leurs engagements vers les communautés mais réalisent de nouvelles activités comme la vente du bois et de la paille pour les nantis, et le petit commerce.

Conscients de leur situation de vulnérabilité et convaincus des potentialités de la zone, les ménages proposent des actions pour renforcer leurs systèmes de production.

Dans le domaine agricole, l'accent devant être mis sur le renforcement de l'accessibilité pour les ménages de semences améliorées à cycle court et des intrants agricoles. Par ailleurs, pour renforcer la disponibilité des produits maraichers, il est nécessaire de réaliser dans les bas fonds de la zone des aménagements (périmètres maraichers, micro-barrage et forage). Afin de lutter contre le bradage des récoltes, la hausse des prix des denrées de grande consommation, il serait indiquer de prévoir des systèmes de warrantage ou de banque de céréales. Toutefois, il est indispensable de poursuivre les programmes de récupération des terres pour accroître les disponibilités de la zone en terres de cultures.

Dans le domaine de l'élevage, l'embouche s'est avéré la meilleure option pour toutes les catégories de groupe socio-économiques d'accroître leur revenu, surtout avec la forte demande de Niamey et des pays de la sous région. C'est pourquoi, les populations ont souhaité le renforcement de leur capacité d'accès aux financements (crédits, subventions) pour leur permettre le développement de cette activité. En cela, il est nécessaire de renforcer la disponibilité sur place du financement (à travers l'installation des IMF et banques, des programmes d'appui au secteur) mais plus la solvabilité du groupe des pauvres et l'allègement des conditions bancaires. Par ailleurs, d'autres conditions sont aussi nécessaires à satisfaire afin de permettre le développement de l'embouche : le renforcement de l'encadrement des services vétérinaires, une organisation de la filière qui permettrait de garantir des conditions de marchés plus propices.

Les services sociaux de base sont aussi à renforcer dans la zone, notamment les infrastructures sanitaires et hydrauliques. Leur taux de couverture demeurent faibles et accroissant ainsi le coût du service pour ces populations. Dans le domaine éducatif, il est évident la contribution des systèmes de cash for learning et des cantines scolaires pour relever les taux de scolarisation et de fréquentation. Pour les ménages pauvres et très pauvres, ces solutions leur permettraient de mieux assurer pour leur progéniture le droit à l'éducation.

Au cours de cette étude, nous avons constaté de réelles disparités du genre dans la zone. Sur le plan de la possession des capacités de production, des activités réalisées pour réaliser des revenus et des occupations journalières. C'est pourquoi la prise en charge de ces questions relatives au genre, s'avère nécessaire dans le cadre de toutes les actions pour le développement des systèmes de production agricole et d'élevage de la zone.



## X. Composition de l'équipe

Ont participé à la réalisation du présent draft :

NOMS	Structures	Pays	contact	Courriel
<b>Labo Seyni</b>	<b>CNESS-Bozari</b>	<b>Niger</b>	+227 90 99 24 38	<a href="mailto:Syeni_80@yahoo.fr">Syeni_80@yahoo.fr</a>
Ibrahim Habibou	<b>ONG Timidria</b>	<b>Niger</b>	+227 90 20 48 88	<a href="mailto:Ibrahim_habibou@yahoo.fr">Ibrahim_habibou@yahoo.fr</a>
<b>DIOP Demba Amadou</b>	<b>CENSA</b>	<b>Sénégal</b>	+221 775444032	<a href="mailto:diopist@yahoo.fr">diopist@yahoo.fr</a>
Nouhou Boureima	<b>SAP</b>	<b>Niger</b>	+227 91 19 60 33	<a href="mailto:boureima09@yahoo.fr">boureima09@yahoo.fr</a>
Samoura Abdoulaye	<b>Oxfam GB</b>	<b>Mali</b>	+ 223 76 39 09 19	<a href="mailto:asamoura@oxfam.org.uk">asamoura@oxfam.org.uk</a>
Dahani Maimouna Marie	<b>ACF</b>	<b>Burkina Faso</b>	+ 226 76 47 31 42	<a href="mailto:laadahan@yahoo.fr">laadahan@yahoo.fr</a>
<b>Mme Koulibali Kadidiatou</b>	<b>IPR katiboubou</b>	<b>Mali</b>	+223 77 62 99 71	<a href="mailto:kadimalle2006@yahoo.fr">kadimalle2006@yahoo.fr</a>
<b>Moussa Jean Traoré</b>	<b>INSAH</b>	<b>Mali</b>	+223 75 49 20 71	<a href="mailto:traormj@yahoo.fr">traormj@yahoo.fr</a>
Habou Ado	<b>HKI</b>	<b>Niger</b>	+227 96 58 42 47	<a href="mailto:habouado@yahoo.fr">habouado@yahoo.fr</a>
Mingueyambaye Niamban	<b>SAP</b>	<b>Tchad</b>	+235 66 33 32 63	<a href="mailto:naibanfils@yahoo.fr">naibanfils@yahoo.fr</a>